

■ **SUBER S.A.**, à Burtigny, fabrication et commerce de bouchons de toute sorte (FOSC du 14.11.2002, p. 15). Selon contrat de fusion du 16 décembre 2002 et bilan au 30 juin 2002, la société reprend à titre universel et sans liquidation, au sens de l'art. 748 CO, l'actif (CHF 1'628'822) et le passif (CHF 1'074'314), soit un actif net de CHF 554'508, de la société INTERCORK S.A., à Burtigny. La fusion a lieu sans augmentation du capital-actions dans la mesure où la société absorbante détient toutes les actions de la société absorbée.

Journal no 21 du 03.01.2003
(00803810 / CH-550.0.116.840-0)